



Commune de FONTENAY
76290

Charte du savoir-vivre et du respect mutuel

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer par chacun de nous :

I – Restaurant scolaire

1. Avant le repas

- Je vais aux toilettes,
- Je me lave les mains,
- Je m'installe à table dans le calme.



2. Pendant le repas

- Je reste assis à table, pour mieux apprécier la nourriture,
- Je respecte les adultes et les autres enfants, par mes actes et mes paroles,
- Je ne joue pas avec les aliments, et je goûte aux plats qui me sont proposés,
- Je parle doucement, afin de ne pas gêner les autres,
- Je peux, momentanément, être isolé pour me calmer et réfléchir si mon comportement nuit à la bonne marche du service.

3. Après le repas

- Je ne sors de table pour aller dans la cour qu'après autorisation du personnel de restauration,
- Je joue calmement en respectant mes camarades et le personnel municipal, en attendant l'arrivée de mon professeur (pas de bagarre ni de catch...),
- Je ne crache ni à terre ni sur les personnes.

II – Garderie



De même à la garderie je m'engage à être respectueux envers les adultes intervenants en écoutant et en observant les règles de bonne conduite et de savoir-vivre.

Je peux, momentanément, être isolé pour me calmer et réfléchir sur mon comportement.

Dans le cas d'une faute grave ou d'un manque de respect répété des règles de vie, mes parents seront avertis et convoqués afin d'envisager les mesures à prendre, y compris **l'exclusion**, pour mon bien-être et celui de la bonne marche du service.

Les règlements de BONNE CONDUITE pour la cantine et la garderie sont affichés et rappelés à chaque manquement ainsi que les sanctions encourus.